

| Catégorie | Fonction ou organisme | Nom | Présent | Absent |
|--|---|-------------------------------------|---------|--------|
| Représentants du voisinage | Ste-Sophie | Olga Bazusky (présidente du Comité) | X | |
| | Ste-Sophie | Lorraine Couët | | X |
| | Ste-Sophie | Robert Proulx | | X |
| | Ste-Sophie | André Boucher | | X |
| | Ste-Sophie | Claude Lamontagne | | X |
| | St-Jérôme | Céline Mul | | X |
| | Ste-Sophie | Ronald Gill | X | |
| | Ste-Anne-des-Plaines | André Labelle | X | |
| Représentants du milieu municipal | Municipalité de Ste-Sophie | Gilles Bertrand | X | |
| | | <i>Vacant</i> | | N/A |
| | MRC de la Rivière du Nord | Josée Yelle | X | |
| | Ville de Sainte-Anne-des-Plaines | Keven Renière | X | |
| | Municipalité de Saint-Hippolyte | <i>Vacant</i> | | N/A |
| Représentants des groupes environnementaux | Association de protection du lac L'Achigan | Georges Raymond | | X |
| | Corporation de l'Aménagement de la Rivière Assomption | Maryse Blanchette | | X |
| Représentants des organismes socio-économiques | Club récréatif et équestre des Laurentides | Nicole S. Joyal | X | |
| | | Sylvie Roy Julie Ouellet | | X |
| | Association des gens d'affaires de Sainte-Sophie | Frédéric Alary | X | |
| Représentant du milieu agricole | UPA | Anne-Marie Alary | | X |
| | | Étienne Gauthier | | X |

WASTE MANAGEMENT :

M. Marc-André Desnoyers, directeur des opérations

M. Daniel Camara Tchogang Ngayap, ingénieur régional

TRANSFERT ENVIRONNEMENT ET SOCIÉTÉ

M. Alex Craft, animateur

Mme Camille Montreuil, rapporteuse

COMITÉ DE VIGILANCE

Lieu d'enfouissement technique de WM, Sainte-Sophie

Bureaux de WM, Sainte-Sophie

2535, 1ère rue, Sainte-Sophie, J1J 2R7

17 mars 2022, 19 h

Ordre du jour (proposition)

- | | |
|---------|--|
| 19 h | Mot de bienvenue |
| 19 h 05 | Approbation de l'ordre du jour Approbation du compte rendu (réunion du 2 décembre 2021) Publication dans le journal <i>Le Contact</i> Validation du rapport annuel 2021 Validation du calendrier annuel 2022 |
| 19 h 15 | Action de suivi <ul style="list-style-type: none">• Simulation sur le plan d'urgence |
| 19 h 20 | Retour sur les travaux de l'année écoulée et aperçu des travaux à venir |
| 19 h 40 | Retour sur les audiences génériques du BAPE |
| 19 h 50 | Ajustements aux redevances sur l'enfouissement |
| 19 h 55 | Mise à jour sur le Fonds de valorisation agricole |
| 20 h | Registre des plaintes |
| 20 h 05 | Divers et prochaines réunions <ul style="list-style-type: none">• Jeudi 16 juin 2022, à 19 h |
| 20 h 10 | Fin de la rencontre |



Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie

Réunion régulière
17 mars 2022



Actualisation de la Marque



Objectif de notre marque WM :

Incarner l'engagement à constamment améliorer et innover avec un état d'esprit misant sur la croissance et le développement durable.

"Toujours travailler pour un avenir durable"

CONFIDENTIAL USE ONLY



Ordre du jour

- Validation de l'ordre du jour et du compte rendu
- Publication dans le journal *Le Contact*
- Validation du rapport annuel 2021 et du calendrier thématique 2022
- Retour sur les travaux de l'année écoulée / aperçu des travaux 2022
- Ajustements aux redevances sur l'enfouissement
- Mise à jour sur le Fonds de valorisation agricole
- Registre des plaintes
- Divers et prochaines réunions

3



Publication dans le journal *Le Contact*

CHRONIQUE DU COMITÉ DE VIGILANCE DU LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

Le 2 décembre dernier, le Comité de vigilance a participé à une rencontre portant sur le bilan de l'année 2021. Plusieurs thèmes ont été abordés, incluant les travaux en cours sur la propriété, les garanties financières prévues pour la gestion environnementale du site après sa fermeture, ainsi que les mesures prévues advenant une situation d'urgence.

D'abord, les membres ont pris connaissance des sommes déposées en 2021 dans le fonds de post-fermeture. Waste Management (WM) a rappelé que le total à atteindre est fixé par le ministère et qu'il doit permettre d'assurer la gestion environnementale du site pendant au moins 30 ans après la fin des opérations (soit tant que les déchets produiront encore potentiellement du gaz et du lixiviat). Ce montant a d'ailleurs été revu par le ministère pour y ajouter les frais découlant de l'exploitation de la nouvelle zone 6.

Par ailleurs, les membres ont effectué le suivi de la zone 6, pour laquelle les travaux ont été amorcés à l'automne 2021. WM a rappelé être tenue de compenser la perte de milieux humides et hydriques liée à l'aménagement de cette zone par le versement d'un montant d'argent au ministère ou par un projet. En raison d'importants défis techniques et environnementaux, WM a finalement dû renoncer au projet initialement prévu et opté pour une compensation financière, dont le montant est fixé par le ministère.

Enfin, les membres ont assisté à une présentation sur la façon dont WM se prépare à différents scénarios d'urgences potentielles, afin de déterminer les actions à mettre en place, en collaboration avec les autorités publiques, dans l'éventualité où ceux-ci se produisaient au site (des incendies ou des catastrophes naturelles, par exemple).

Pour plus d'information, y compris le compte rendu détaillé de la rencontre, il est possible de consulter le site Internet du Comité de vigilance au : <http://vigilancewmste-sophie.org/>

4



Validation du rapport annuel 2021



5



Validation du calendrier annuel 2022

| 17 mars 2022 | 16 juin 2022 | 14 septembre 2022 | 1 ^{er} décembre 2022 |
|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Travaux en cours et à venir • Fonds de valorisation agricole • Redevances sur l'enfouissement • Audiences génériques du BAPE • Varia | <ul style="list-style-type: none"> • Suivi environnemental des eaux • Projet de PGMR de la MRC • Varia | <ul style="list-style-type: none"> • Visite de site • Performance environnementale : <ul style="list-style-type: none"> • Biogaz • GES • Eaux de lixiviation • Aménagements fauniques et suivi de la biodiversité • Varia | <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de l'année écoulée <ul style="list-style-type: none"> • Contribution au fonds de fermeture • Contrôle des goélands • Bilan annuel des plaintes • Travaux réalisés durant l'année • Varia <ul style="list-style-type: none"> • Suivi du plan d'urgence |
| <ul style="list-style-type: none"> • Publication – journal municipal • Actions de suivi • Registre des plaintes • Validation - rapport annuel • Validation - calendrier annuel | <ul style="list-style-type: none"> • Publication – journal municipal • Actions de suivi • Registre des plaintes | <ul style="list-style-type: none"> • Publication – journal municipal • Actions de suivi • Registre des plaintes | <ul style="list-style-type: none"> • Publication – journal municipal • Actions de suivi • Registre des plaintes |

6





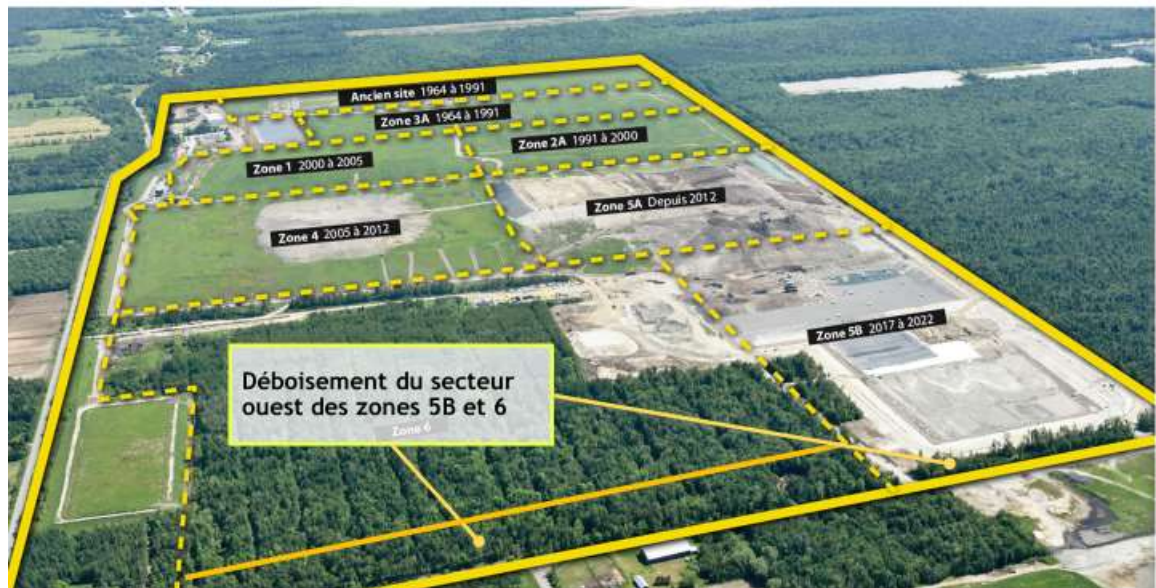
Action de suivi

- Simulation sur le plan
d'urgence



Retour sur les
travaux de
l'année écoulée
et aperçu des
travaux à venir

Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



11



Suivi des travaux sur la zone 5B



12



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B



15



Suivi des travaux sur la zone 5B



Suivi des travaux sur la zone 5B et zone 6

Construction mur sol-bentonite



17



Suivi des travaux sur la zone 6

Nouveau chemin des opérations



18



Aperçu des travaux à venir



Aperçu des travaux à venir



Aperçu des travaux à venir

Reboisement de la berme de stabilité secteur ouest des zones 5B et 6



21

WM

Aperçu des travaux à venir

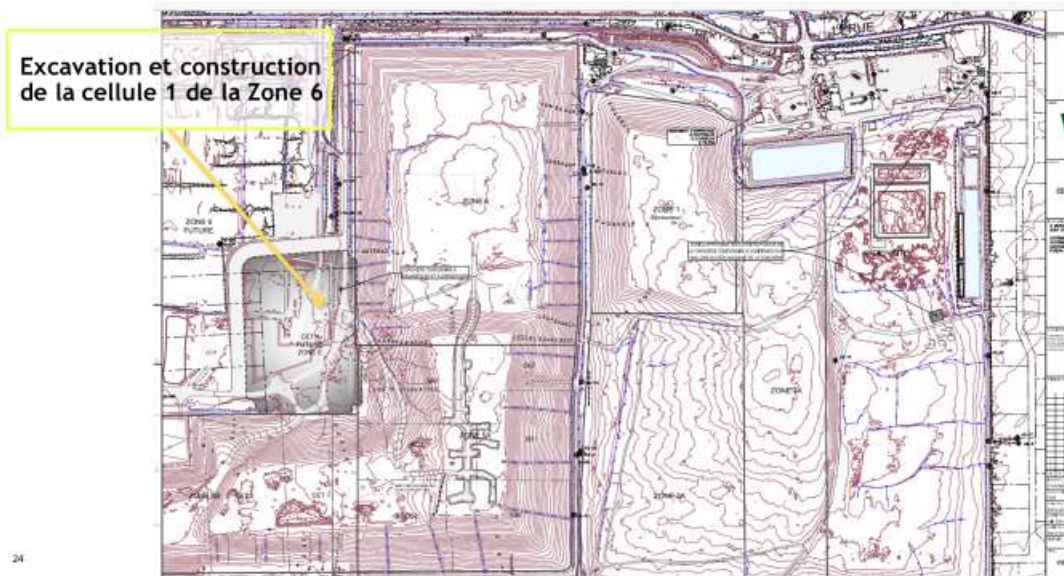


WM

Aperçu des travaux à venir



Aperçu des travaux à venir



Excavation de la cellule



25



**Retour –
Audiences
génériques du BAPE
sur la gestion des
résidus ultimes**

AUDIENCES DU BAPE SUR LA GESTION DES RÉSIDUS ULTIMES

- Durée du mandat : 8 mars 2021 au 11 janvier 2022
- **Mandat :**
 - Dresser un portrait actuel de l'élimination des résidus ultimes au Québec
 - Dresser le portrait de la capacité d'élimination anticipée pour les 20 prochaines années
- **Participation :**
 - Enquête auprès d'une soixantaine de gestionnaires de lieux d'élimination
 - Enquête citoyenne auprès de 1000 personnes à travers le Québec
 - Participation de plus de 500 personnes, dont plusieurs représentant des groupes, associations et organismes
 - Collaboration de 59 personnes-ressources, représentant 7 ministères et organismes
 - 189 mémoires déposés
 - 585 documents déposés



Contributions de WM

- Participation à l'enquête auprès des gestionnaires de lieux d'enfouissement technique
- Participation à un atelier
- Dépôt d'un mémoire



Mémoire déposé par WM

- Besoin d'une période de transition, assortie d'importants efforts, de quelques décennies, pour atteindre les objectifs de zéro déchet.
- Importance de planifier rigoureusement le chemin qui nous mènera le plus efficacement possible vers nos objectifs.
- Proposition de pistes de solution afin de détourner un maximum de matières de l'enfouissement.
- Présentation d'initiatives de développement durables mises en place sur les sites de WM au Québec.



Disponible sur le site du BAPE :
<https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/etat-lieux-et-gestion-residus-ultimes/>



29

CONSTATS ET ORIENTATIONS DU BAPE

- Besoin d'augmenter la capacité d'élimination d'ici 2041
- Enfouissement présenté comme technologie d'élimination mature et sécuritaire
- Importance d'identifier des stratégies pour réduire les quantités enfouies :
 - Élargissement du rôle de RECYC-QUÉBEC (réduction, réemploi, économie circulaire)
 - Révision modes de consommation
 - Écofiscalité (incitatifs financiers)
 - Renforcement législatif et réglementaire
 - Information / sensibilisation, etc.
- Besoin de compiler et partager davantage de données pour appuyer la prise de décision (ex. quantités traitées dans les centres de matières organiques)
- Réflexion à tenir sur la régionalisation (enjeux complexe)

Renverser la tendance 11 orientations stratégiques

Les concertés et avis de la commission d'enquête sont plusieurs converger avec la stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020, ont permis de dégager 11 orientations stratégiques qui devraient guider le gouvernement dans la prise de décisions clés pour la gestion des matières résiduelles. Elles devraient aussi permettre de renverser la tendance et d'éviter de rencontrer les objectifs d'élimination des matières résiduelles en fonction des résultats, mais plutôt d'appuyer les changements qui s'imposent pour l'atteinte des objectifs que le gouvernement se sera fixés. Ces orientations ont été regroupées en trois thèmes.

| L'APPROCHE STRUCTURELLE |
|--|
| 1. Économie circulaire comme modèle prioritaire |
| 2. La nécessaire révision de nos modes de consommation |
| LA MISE EN ŒUVRE EFFICACE |
| 3. L'État comme modèle d'exemplarité |
| 4. L'écofiscalité comme levier d'action central |
| 5. L'information et la sensibilisation : des outils essentiels |
| 6. L'accessibilité des données et la transparence |
| 7. L'innovation pour l'atteinte des objectifs |
| LE RENFORCEMENT DE LA GOUVERNANCE |
| 8. Le renforcement législatif et réglementaire |
| 9. L'incontournable régionalisation |
| 10. Les solutions pérennes pour les territoires désignés |
| 11. L'indispensable optimisation de la gouvernance |

RECYC-QUÉBEC
 Un interlocuteur central dans la gestion des matières résiduelles
 Afin d'assurer pleinement son rôle pivot et de référence et pour lui permettre de relever les nouveaux défis qui émergent, la société d'État gouvernementale a besoin de vision et d'élucider la réduction, le réemploi, et l'économie circulaire au cœur de ses objectifs et en développant des plans d'action qui s'inscrivent.



LES SUITES

- Rappel du rôle du BAPE : éclairer la décision gouvernementale (non décisionnel)
- Consulter le rapport : <https://www.bape.gouv.qc.ca/fr/dossiers/etat-lieux-et-gestion-residus-ultimes/>



DOSSIER DU BAPE
L'état des lieux et la gestion des résidus ultimes
Par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

Infos
Date de mise à jour: 20 septembre 2021
Type: Audiences
Région: Île de Québec

Résumé du dossier
Le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, M. Bernard Charette, a confié au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat de leur avis indépendant et une audience publique portant sur l'état des lieux et la gestion des résidus ultimes.

Consultez notre Guide d'accompagnement

VOYER VOTRE OPINION COMPTE! Afin de vous offrir des services de qualité et d'améliorer nos façons de faire, nous vous invitons à répondre au questionnaire d'évaluation de nos services. Merci pour votre contribution!

[CONSULTEZ LE RAPPORT DU BAPE 2021](#)



Ajustements aux redevances sur l'enfouissement

Ajustements aux redevances sur l'enfouissement

- Le Règlement sur les redevances exigibles pour l'élimination des matières résiduelles vise à réduire les quantités de matières résiduelles qui sont éliminées
- Les redevances permettent de financer:
 - la préparation, la mise en œuvre et la révision des plans de gestion de matières résiduelles
 - le programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage (PTMOBC)
- Tous les exploitants de lieux d'élimination ont à payer des redevances chaque fois qu'ils reçoivent des matières destinées à l'élimination. Les redevances sont payables quatre fois l'an, soit le 30 avril, le 31 juillet, le 31 octobre et le 31 janvier de chaque année.

33



Ajustements aux redevances sur l'enfouissement

- Les redevances sont redistribuées aux municipalités en fonction de leurs performances en matière de récupération et valorisation
- Les revenus perçus sont versés au Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de Fonds de protection de l'environnement et du domaine hydrique de l'État

34



Redevances fixées au cours des dernières années

| Année | Montant des redevances |
|-------|------------------------|
| 2015 | 21,65 \$ / tonne |
| 2016 | 21,93 \$ / tonne |
| 2017 | 22,24 \$ / tonne |
| 2018 | 22,57 \$ / tonne |
| 2019 | 23,07 \$ / tonne |
| 2020 | 23,51 \$ / tonne |
| 2021 | 23,75 \$ / tonne |
| 2022 | 24,32\$ / tonne |

35



Mise à jour sur le Fonds de valorisation agricole

Registre des plaintes

Registre des plaintes

Aucune plainte enregistrée depuis la dernière réunion

| Date | Température | Personne ayant formulé la plainte | Nature de la plainte | Mesure(s) corrective(s) |
|------|-------------|-----------------------------------|----------------------|-------------------------|
| | | | | |

Divers et prochaines réunions

Prochaine réunion

16 juin 2022

- Suivi environnemental des eaux
- Projet de PGMR de la MRC
- Varia

- Publication – journal municipal
- Actions de suivi
- Registre des plaintes